



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 360 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** des technologies efficaces et simples d'utilisation, telles que les capteurs de surveillance du glucose en continu, permettent une gestion plus précise et proactive du diabète, réduisant les épisodes d'hypoglycémie, les hospitalisations et les visites aux urgences;

**CONSIDÉRANT QUE** ces technologies améliorent significativement la qualité de vie des patients, favorisent l'autonomie et facilitent l'ajustement des traitements en temps réel;

**CONSIDÉRANT QUE** le diabète touche plus d'un million de Québécois et représente un fardeau majeur pour notre système de santé, tant en termes de coûts directs que de complications évitables;

**CONSIDÉRANT QUE** l'accès à ces dispositifs demeure très limité au Québec, comparativement à l'Ontario et à plusieurs autres provinces canadiennes, où les critères d'admissibilité sont plus souples et inclusifs;

**CONSIDÉRANT QUE** cette disparité crée une iniquité dans les soins offerts aux personnes vivant avec le diabète au Québec, malgré des besoins cliniques similaires;

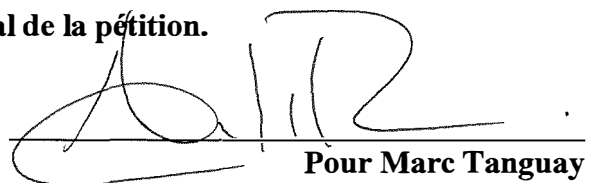
**CONSIDÉRANT QUE** l'élargissement de l'accès à ces technologies pourrait générer des économies importantes pour le réseau de la santé, tout en réduisant le fardeau sur les professionnels et les établissements de soins;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande s'inscrit directement dans l'orientation #1 de la Stratégie nationale de prévention, qui vise à réduire le fardeau des maladies évitables par des interventions efficaces et accessibles.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'élargir l'accès aux systèmes de surveillance du glucose en continu pour les personnes vivant avec le diabète de type 2 avec ou sans insuline, afin d'assurer une prise en charge équitable, moderne et efficace de cette maladie chronique.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
**Pour Marc Tanguay  
Député de LaFontaine**

**4 février 2026**

**Date de signature de l'extrait**